

retour d'une période plus grande de prospérité pour l'industrie agricole au Canada, c'est avant tout de maintenir dans les vieux pays les garanties qui assurent la paix, puisque en l'absence de la paix, on ne saurait songer à maintenir l'ordre et à faire renaître la production et la prospérité.

En premier lieu, nous devons donc assurer le maintien des garanties de la paix, qui a coûté tant de sacrifices à l'univers au cours de la dernière guerre. En second lieu, nous devons travailler à rétablir la situation monétaire et financière de même que cet état de confiance réciproque entre les divers pays, qui constitue la pierre angulaire des rapports que les peuples doivent entretenir pour développer le commerce et asseoir leur prospérité économique sur des bases solides.

Voilà ce qu'il faut assurer, et bien que ce ne soit pas le temps de discuter ce point à fond,— je rappellerai au Gouvernement que le Canada a quelque responsabilité dans la restauration de ces garanties de paix mondiale pour laquelle l'élite de la population dans les divers pays a combattu et donné généreusement sa vie.

Le Canada soupire après la paix universelle; notre pays désire ardemment le retour de la prospérité. Le Canada est donc tenu en honneur de faire sa part afin de donner une solution à ces problèmes essentiels sans quoi la prospérité ni la paix ne peuvent se maintenir ici-bas. Nous voulons la paix et la prospérité; cependant, gardons-nous de toujours vouloir obtenir ces résultats désirables aux dépens des autres.

Il existe sur ce continent, je le sais, un sentiment sur lequel une grande nation compte un peu trop à mon avis et qui consiste à croire que, dans l'intérêt général du monde entier, la ligne de conduite la meilleure et la plus prudente à adopter pour l'Amérique, c'est de nous en tenir à nos affaires et nous abstenir de prendre part de près ou de loin à la réhabilitation économique du vieux monde. A l'heure qu'il est, si je ne me trompe, une réaction s'opère en sens contraire; le Canada, toutefois n'est pas en état de désigner du doigt tel ou tel autre pays tant que partie intégrante de l'empire britannique, nous continuerons à jouer ce rôle égoïste. Loin de moi l'idée que nous puissions jouer un rôle prépondérant; mais nous pouvons jouer un rôle semblable à celui que nous avons déjà tenu. Le Canada est donc tenu de faire sa quote-part et d'unir ses efforts à ceux des autres pays de l'univers afin d'obtenir les garanties qui assureront la paix mondiale et, partant, la restauration économique des pays qui ont souffert des tristes effets de la dernière guerre.

[Le très hon. M. Meighen.]

Le discours du trône ne mentionne aucunement l'effort tenté par le gouvernement britannique en vue d'unir les forces tout entières de l'empire et d'asseoir sur des bases encore plus solides la paix dans l'est et le sud de l'Europe. Je ne soulèverai donc pas la question pour l'instant. J'ai pris note du passage du discours de l'honorable député de Colchester (M. Putnam) où il applaudit l'acte du Gouvernement—si c'en est un, car, en réalité, je ne saurais me prononcer là-dessus—qui a refusé de soumettre son programme avant la rentrée des Chambres. Je me bornerai à cette allusion pour l'instant puisque le programme de la session est soumis aux représentants du peuple dans le discours de Son Excellence. Je constate toutefois, que le discours du trône est aussi dépourvu de mesures ou de programme d'ordre administratif à soumettre au Parlement, que le Gouvernement actuel le fût à l'époque où les autres parties de l'empire répondirent à l'appel du gouvernement britannique en septembre dernier.

Le Gouvernement est tenu, cela va sans dire—il aurait déjà dû le faire—de déposer devant le Parlement, maintenant que les Chambres sont réunies, toute la correspondance qui a été échangée touchant ces questions entre le Canada et le gouvernement de la métropole. Le Parlement doit être mis au fait de toute cette correspondance et de tous les renseignements que le Gouvernement possède; il est nécessaire que le Parlement soit en possession de tous les faits afin que les représentants du peuple soient en mesure de se rendre compte de l'attitude que le Canada a prise et soient exactement au fait de notre situation au sein de l'empire et dans le monde; nous serons donc ainsi en meilleure posture pour déterminer en quoi consiste le devoir du Canada en toute occurrence.

Je l'ai déclaré au début de mes remarques, il est inutile d'entreprendre une discussion prolongée de ces questions. Les délibérations avanceront plus rapidement si nous consacrons toute notre attention à la discussion pratique de chaque problème, au fur et à mesure qu'ils sont soulevés.

Cependant, le discours de Son Excellence fait allusion à une prétendue action d'éclat que le Gouvernement aurait accomplie; la levée de l'interdiction qui frappait le bétail du Canada. Eh bien, l'objet du discours du trône est d'exposer sommairement au parlement le programme des travaux de la session. Je veux bien qu'on entonne un hosanna en l'honneur du ministère lorsqu'il a fait quelque chose de vraiment important; mais tous les citoyens du pays doivent savoir et ceux qui lisent les annales du parlement de la Grande-Bretagne ne doivent pas ignorer que ce qui s'est accompli relativement à cet embargo,